



## Conseil Municipal du 4 Juillet 2024

### PROCÈS-VERBAL

Le quatre Juillet deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Saint-André-Sur-Sèvre s'est réuni à la Mairie, sous la présidence du Maire, Dany GRELLIER.

**Présents :** GRELLIER Dany, FERRIERE Bernadette, PETIT Laurent, RAMBAUD Luc, DANTHOIS Nicole, ALVAREZ Déborah, FAUCON Amélie, ETAVARD Michel, MALOSSE Christina, DIGUET Anne-Lise, SIONNEAU Jacques, ROY Laëtitia, FAZILLEAU Christian et VIOLEAU Quentin.

**Excusée :** GATARD Catherine.

**Secrétaire de séance :** FERRIERE Bernadette

**Convocation :** le 27 Juin 2024

**Publié le :** 13 Septembre 2024

Le quorum étant atteint, le Maire déclare ouverte la séance publique.

Le procès-verbal de la séance du 29 Mai est approuvé.

*Avant de débiter la séance, les élus se sont rendus au city stade. Diverses propositions d'aménagements complémentaires ont été évoquées, telles que la création d'un terrain de pétanque, l'installation de jeux pour enfants, de tables de pique-nique et de plantations.*

#### ORDRE DU JOUR :

- **Choix du prestataire pour les travaux d'entretien de voirie (PATA)**
- **Révision des loyers des locatifs communaux**
- **Avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2024-2029 de l'Agglo2b**
- **Demande de subvention pour l'acquisition du local de stockage « Rue des Joncs »**
- **Indemnité pour prestataire qui réalisera une vidéo de la Commune > point reporté au conseil municipal de Septembre**
- **Travaux complémentaires salles de bains des locatifs**

#### DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION :

- Achat de 2 tableaux de l'exposition pour décorer la mairie pour un montant de 1 420€.
- Commande de 12 dalles Leds pour l'éclairage de la salle du Jardin, à l'entreprise PEM de Moulins pour un montant de 516,31€ HT (soit 619.57€ TTC)

#### ✓ **[2024-31] Choix du prestataire pour les travaux d'entretien de voirie 2024**

Vu les besoins estimés à 4 tonnes de Points à Temps Automatique (PATA) pour les travaux d'entretien de voirie 2024 ;

Vu la consultation faite auprès de 3 entreprises de travaux publics du 10 Mai au 21 Juin.

Suite à la remise des offres, il en ressort que l'entreprise GAUBERT de Pouzauges présente l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 3 790 € HT (soit 4 548€ TTC) pour la fourniture et mise en œuvre de 4 tonnes de Point à Temps automatique (signalisation pendant 10 jours après travaux comprise).

### **Délibération :**

#### **Le conseil municipal :**

- **ACCEPTE** la proposition établie par l'entreprise GAUBERT pour la réalisation de ces travaux d'entretien de voirie 2024 pour un montant de 3 790 € HT (soit 4 548€ TTC).

*Certifiée exécutoire, reçue au contrôle de légalité, publiée et notifiée le 08/07/2024*

#### ✓ **[2024-32] Révision des loyers des locatifs communaux au 1er Juillet 2024**

L'Indice de Révision des Loyers (IRL) prévoit une augmentation des loyers au 1er Juillet 2024 de 3,50%. Les loyers pouvant être révisés chaque année au 1er Juillet, il est donc proposé à l'assemblée municipale d'augmenter le montant des loyers communaux de 3,50% au 1<sup>er</sup> Juillet 2024 :

- des logements gérés par Habitat Deux-Sèvres (3 locatifs Rue Marie Millasseau),
- du logement situé 17, rue Marie Millasseau.

### **Délibération :**

#### **Le conseil municipal :**

- **DÉCIDE** d'augmenter les loyers communaux de 3,50% ;
- **PRÉCISE** que le gain annuel pour la Commune, de cette augmentation s'élève à 700,04€ ;

*Certifiée exécutoire, reçue au contrôle de légalité, publiée et notifiée le 08/07/2024*

#### ✓ **[2024-33] Avis sur le projet de nouveau programme local de l'habitat du bocage bressuirais**

Le Maire a présenté le nouveau PLH (Programme Local de l'Habitat) 2024-2029, porté par l'Agglo2b. Chaque commune doit donner son avis sur ce projet avant le 14 Juillet.

Le Maire explique que ce projet a été mis en place pour répondre aux besoins en logements et hébergements. Ce PLH précise les objectifs, les 5 stratégies à mettre en place grâce aux 20 fiches actions à mener telles que favoriser le renouvellement urbain, rendre le bocage attractif tout en répondant aux besoins...ainsi que le budget prévisionnel de l'Agglo2b d'un montant de 9 140 000€ (soit 21€/hab/an) pour ces 6 années de programme dont l'objectif est de produire 2 221 logements sur 6 ans sur l'ensemble du territoire.

### **Délibération :**

#### **Le conseil municipal :**

- **EMET** un avis favorable à ce PLH

*Certifiée exécutoire, reçue au contrôle de légalité, publiée et notifiée le 08/07/2024*

#### ✓ **[2024-34] Demande de fonds de concours à l'Agglo2b pour acquisition local de stockage**

Vu la délibération n° 2023-33 du 2 Novembre portant sur l'acquisition du local situé au 12 Rue des Joncs (parcelle AK 524), modifiée par délibération n° 2024-26 du 29 Mai 2024 ;  
Considérant le montant total de l'acquisition qui s'élève à 20 700€ TTC dont 17 500€ pour l'achat du local, 1 500€ pour faire vider le local et 1 700€ de frais de notaire.

Il est proposé de solliciter une demande de fonds de concours auprès de l'agglo2b pour un montant de 10 350€.



## **Délibération :**

### **Le conseil municipal :**

- **ADOpte** la sollicitation auprès de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais pour le versement d'un fonds de concours dans le cadre de l'opération d'acquisition d'un local pour un montant de 10 350€.

*Certifiée exécutoire, reçue au contrôle de légalité, publiée et notifiée le 08/07/2024*

### ✓ **[2024-35] Travaux supplémentaires des salles de bains des locatifs communaux**

Par délibération n° 2024-17 du 20 Février dernier, L'entreprise PEM avait été retenue pour le remplacement des baignoires par des douches dans les 3 locatifs (raccord de faïence compris ainsi qu'un meuble sous lavabo) pour un montant de 2 736,03€ HT (soit 3 307,28€ TTC).

Lors de la nouvelle visite de l'entreprise, avant son démarrage, celle-ci a constaté la nécessité de faire un raccord de placo au niveau des tuyauteries et une chape pour le receveur de douche.

Ces travaux supplémentaires seront réalisés par l'entreprise CAILLÉ Julien de Mauléon pour un montant 2 875.92€ HT (soit 3 451.10€ TTC).

L'offre de l'entreprise PEM comprenant dans le devis initial des menus travaux de raccord de faïence a été par conséquent revue à la baisse pour un montant de 6 724.27€ HT (soit 8 069.12€ TTC).

Ce qui porte l'ensemble des travaux pour un montant de 9 600.19€ HT (11 520.22€ TTC) soit 3 840€ TTC / logement.

## **Délibération :**

### **Le conseil municipal :**

- **DÉCIDE** de retenir l'entreprise PEM et l'entreprise CAILLÉ Julien pour les travaux énoncés :
- **PRÉCISE** que par conséquent une décision modificative sera nécessaire ;

*Certifiée exécutoire, reçue au contrôle de légalité, publiée et notifiée le 08/07/2024*

\*\*\*\*\*

## **COMMUNICATION DU MAIRE :**

### **Mise à disposition des mange-debout :**

La Commune a fait l'acquisition de 20 mange-debout et des housses noires. Ces derniers sont mis à la disposition des utilisateurs de la salle l'Andrésienne (prioritairement) ou du Foyer, gratuitement mais sur demande.

La commission « vie locale » étudiera dans l'été, la possibilité de les louer à des particuliers domiciliés dans la Commune ainsi que le tarif.

La commission « vie locale » étudiera également les tarifs de location, aux particuliers, de l'ensemble du mobilier qui sera entreposé dans le local de stockage après en avoir fait l'inventaire.

**Mission « argent de poche » :** 6 jeunes de la Commune (Inès BODIN, Zoé BROSSET, Claire GATARD, Marie ROY, Jade RIPALUT et Nolan RODRIGUES) accompagnent les agents communaux dans leurs missions, durant l'été.

En contrepartie des tâches réalisées, ils percevront une gratification de 15€ par demi-journée de travaux de 3h.

Durant 91 demi-journées, ces jeunes effectuent des tâches diverses et variées, telles que peinture, rangement, ménage, désherbage, entretien des massifs, préparation des visites estivales....

**Acquisition du local de stockage :** Depuis le 1er Juillet dernier, ce local situé au 12 Rue des Joncs, appartient désormais à la Commune.

Cet ancien garage de la Commune aura pour but d'entreposer l'ensemble du mobilier mis à disposition des associations ou loué aux particuliers.

Le déblaiement de ce local est prévu par l'association de la Commune « la société de chasse » dans le courant de l'été. L'emménagement du mobilier de la Commune se fera à suivre.

**Demande de l'Association de palet andrésien** : L'association sollicite la Commune pour pouvoir entreposer les trophées et coupes, leur appartenant, dans une vitrine exposée dans la salle l'Andrésienne.

Après divers échanges, la commission « bâtiments » étudiera avec cette dernière les possibilités, sous réserve que cette vitrine puisse être exposée uniquement lors des manifestations de cette association.

## COMMUNICATION DE L'ADJOINTE A LA VIE LOCALE :

**Exposition du 8 au 15 Juin** : Près de 70 personnes ont assisté au vernissage de l'exposition le samedi 8 Juin à la salle l'Andrésienne. Pour l'occasion, Gordon SIMMS a composé un poème, lu par son épouse Jocelyne.

L'exposition qui s'est déroulée du 8 Juin au 15 Juin, a pu accueillir des résidents de 5 maisons de retraite et foyer de vie sur des temps réservés.

Les marcheurs de la marche gourmande, organisée par la société de chasse, ont pu, à leur arrivée, admirer les 150 tableaux et les 15 sculptures présentés. 19 peintres, 1 sculpteur et 2 graveuses ont exposé leurs œuvres lors de cette édition 2024.

**Visite estivale 'Cultivons nos différences'**: Pour cette édition du Jeudi 8 Août 2024, la municipalité propose un rallye photos "A la découverte du village Saint-André-Sur-Sèvre" !

Un parcours ludique dans le bourg. A l'aide de photographies, les participants pourront découvrir ou redécouvrir, de manière originale, le patrimoine communal.

Une dégustation de produits aura lieu au jardin du cloître situé près de l'église.

Rendez-vous le Jeudi 8 Août à 18h à la Mairie

(non accessible aux poussettes et PMR. Prévoir chaussures confortables et adaptées).

**Soirée ciné** : La municipalité en partenariat avec le Fauteuil Rouge, propose une séance de cinéma à la salle l'Andrésienne, le Jeudi 8 Août à 20h30 avec la projection du film « Un p'tit truc en plus ». Un tarif préférentiel sera appliqué aux habitants de la Commune. La différence sera prise en charge sur le budget communal. Jusqu'à 330 places assises. Il sera demandé à une association de la Commune de tenir une buvette et la vente de pop-corn (machine mise à disposition par le cinéma du bocage).

## COMMUNICATION DE L'ADJOINT AU BÂTIMENTS :

**Travaux de peinture des menuiseries de la salle du Foyer** : L'entreprise Merlet Déco a terminé les travaux de peintures extérieures des 16 menuiseries situées en façade et les portes de la salle du Foyer.

La séance est levée à 22H30.

## Prochain conseil municipal : le Jeudi 12 Septembre 2024

Le Maire  
Dany GRELLIER

La secrétaire de séance  
Bernadette FERRIERE

